

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 septembre 2013 à la salle Joseph-Viel, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents :           M.     André Chouinard, maire  
                                  M<sup>mes</sup>   Juliette Côté, conseillère  
  Suzanne Ouellet, conseillère  
  Chantal Pelletier, conseillère  
                                  MM.   Raymond Malenfant, conseiller  
  Gilbert Morneau, conseiller  
  Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

#### OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30 par André Chouinard.

#### RÉSOLUTION N° 2013-09-172

##### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2013-09-173

##### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2013 dans sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2013-09-174

##### APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu que les comptes totalisant 342 656,50 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 09-2013 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### CORRESPONDANCE

Monsieur le Maire fait lecture du résumé de la correspondance.

#### RÉSOLUTION N° 2013-09-175

##### POLITIQUE FAMILIALE – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION

Considérant la politique et le plan d'action présentés et expliqués aux élus le 27 août dernier.

Considérant la publication du guide et du plan d'action de la politique familiale – MADA prévue lors de l'activité du 15 septembre prochain.

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'adopter la politique familiale – Municipalité amie des aînés et le plan d'action tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-09-176

CHOIX D'UNE DATE - ÉTUDE DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2013-03 – JOSÉE FILION

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de fixer au mardi 1<sup>e</sup> octobre 2013, la date pour l'étude de la demande de dérogation mineure n° 2013-03 par le conseil municipal. Celle-ci concerne la propriété sise 47, chemin Bouchard. Les citoyens intéressés seront entendus lors de cette séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Raymond Malenfant, conseiller, donne avis de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement général relatif aux nuisances, à la circulation et stationnement, aux colporteurs, à l'ordre et à la paix publique, aux animaux et aux systèmes d'alarme.

RÉSOLUTION N° 2013-09-177

LOCATION DE POINTES FILTRANTES – TRAVAUX – RUES DE LA PLAGE ET DU LAC

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'entériner la location de pointes filtrantes pour permettre la pose de la conduite d'égout sur la rue du Lac. Les frais s'élèvent à environ 1100 \$/jour plus certains frais connexes dont les jours fériés et les frais de transport. Le pompage a commencé le vendredi 23 août.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-09-178

LOCATION D'UNE SECONDE PELLE MÉCANIQUE

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu d'entériner la location d'une deuxième pelle mécanique provenant de chez Location Simplex. Le coût s'élève à environ 5200 \$ par mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-09-179

EMBAUCHE DE DENIS CYR

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'entériner l'embauche de Denis Cyr à titre d'homme d'instrument à compter du 3 septembre 2013. Les conditions de cet employé sont édictées par la Commission de la construction du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-09-180

PEINTURE DE LA PATINOIRE ET DU DESSUS DES BANDES

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'autoriser les travaux de peinture de l'asphalte de la patinoire ainsi que le dessus des bandes afin de prévenir une détérioration prématurée. Le budget alloué à ces travaux s'élève à environ 4000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-09-181

AJOUT DE DEUX LUMIÈRES DE RUE

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'autoriser la mise de deux lumières de rue supplémentaires : une au jardin d'antan et une autre à l'intersection de la rue Saint-André et de la rue du Rocher.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2013-09-182

RAPPEL AU TRAVAIL DE CÉLINE CASTONGUAY - BRIGADIÈRE

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de procéder au rappel au travail de la brigadière, madame Céline Castonguay. Les conditions de travail sont celles en vigueur depuis le début de l'exercice financier 2013. Les partenaires, l'école Vallée-des-Lacs et la caisse populaire de la Vallée des Lacs contribuent respectivement pour un montant de 1500 \$ et 600 \$. Quant à la municipalité, elle fournit 600 \$ et assure la gestion de ce projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

*Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.*

---

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 35.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Maire

---

Directrice générale, secrétaire-trésorière